



## FORMATION SOUS FORME DE WEBINAIRE LES ELUS ET LA COMMUNICATION DE CRISE

**Inscription obligatoire par retour de mail à l'adresse [secretariat@maires74.asso.fr](mailto:secretariat@maires74.asso.fr) en le nom, prénom, mandat (actuel ou à venir), mail de contact et téléphone du ou des participants.**

**Une confirmation d'inscription avec le lien pour accéder à la visioconférence sera envoyée directement au participant une fois l'inscription validée.**

\*\*\*

### Les élus et la communication de crise – Formation sous forme de webinaire – 6 heures de formation divisées en 2 webinaires

**Coût : 100 euros par participant**

**Session de 12 personnes maximum divisée en 2 parties (participation obligatoire aux 2 webinaires):**

- **Mercredi 6 mai 2020 – 9h-12h**
- **Lundi 11 mai 2020 – 9h-12h**

**Webinaire animé par Alexis-Olivier SBRIGLIO, Consultant Conseil - Communication - Média - Formateur Media Training**

L'épisode du Covid-19 va bouleverser durablement la communication de crise. Plus que jamais, le « principe de précaution » mis en place en 1992 doit nous inciter à la plus grande prudence. Toutefois, sommes-nous en mesure de « refuser toute communication ? » C'est tout simplement impossible en raison des réseaux sociaux, qui donnent à l'information un caractère « IMMEDIAT » auquel il est important de se préparer au plus vite, c'est l'objet de cette formation

**UN FORMATEUR JOURNALISTE SPECIALISE EN COM DE CRISE : Alexis-Olivier SBRIGLIO**

« Pendant 15 ans, j'ai été Journaliste Reporter d'Images, puis rédacteur et enfin rédacteur en Chef à 8 Mont Blanc. Depuis 2017, j'enseigne la communication de crise à EFAP Rhône-Alpes et à Paris. J'ai aussi une activité de conseil pour plusieurs entreprises publiques et privées (dont Club Med, Syndicat des Moniteurs de ski, Association des Maires Haute Savoie...) J'ai obtenu également un DESS en Sciences de l'information et de la Communication des Médias UFR Lyon III ».

## UNE MISE EN SITUATION PRATIQUE

A la différence des communicants classiques, les élus doivent faire face simultanément à 3 types de publics lors d'un évènement de crise : les MEDIAS, les ADMINISTRÉS, et l'ADMINISTRATION centrale (police, justice, préfecture). Et il arrive que ces 3 publics sollicitent en même temps les élus (exemple des Contamines Montjoie en février dernier)

Nous distinguerons ces 3 publics qui ont des attentes bien différentes, nous allons l'étudier par des cas concrets dans cette formation.

**Le 6 mai de 9h à 12h** : vous comprendrez les mécaniques de la communication de crise. Quels sont ses acteurs, les pièces essentielles, qui fait quoi et à quel moment ?

**Puis entre le 6 et le 11 mai**, vous aurez un temps dédié avec le formateur par visio pour « individualiser » vos besoins.

**Enfin le 11 mai de 9h à 12h** : Exercices pratiques en groupe, et bilan personnel

### **1- LES ELUS ET LES JOURNALISTES NATIONAUX ET LOCAUX**

L'évolution des pratiques journalistiques en France (et surtout chez nous en régions), demande de bien comprendre comment est composée une rédaction, qui décide de l'envoi de journalistes sur une « info », et comment le reportage sera effectué sur le terrain... le tout en un minimum de temps. Les attentes des journalistes locaux et nationaux ne sont pas du tout les mêmes, nous le verrons.

#### **« Comment rester maitres de la situation »**

**Par des exercices pratiques, vous comprendrez comment éviter les pièges tout en restant maitres de la communication de votre commune.**

Le journaliste arrive sur place et il a ses contraintes d'usage, voici les thématiques évoquées pendant la 1ere session du 6 mai. Chacune ne dépasse pas les 3h, afin d'obtenir le maximum de concentration des personnes formées

- A quel moment accepte-t-on de répondre ou non à un journaliste ?
- Comment déceler les intentions véritables / cachées de mon interlocuteur ?

#### **« Accepter une interview est une prise de risque »**

Soyons précis : Toutes les interviews peuvent-être partiellement / totalement détournées de leur contexte. Mais en connaissant les astuces du montage, du mixage, il est possible de construire différemment ses phrases, ce qui aura une influence sur le montage final.

#### **POURQUOI LE MONTEUR COUPE T-IL TOUJOURS LES PHRASES ?**

Que ce soit lors d'une interview papier, Tv ou digitale, il y a toujours dans la chaîne de l'information, une personne qui va relire le « sujet » pour éventuellement couper, mais surtout réorganiser le reportage. C'est ici que tout se joue... C'est tout l'enjeu de la 2e demi-journée de formation le 11 mai « Comprendre le montage, c'est accepter d'organiser ses éléments de langage ».

Dans une situation de crise / d'urgence : il faut impérativement « jouer avec le temps » parfois c'est possible, et c'est parfois très difficile, car le journaliste a ses propres contraintes (diffusion du reportage JT 13h ou sur une chaîne Info). Dans ce cas, une astuce fondamentale : hiérarchiser l'info

- Comment rester factuels, et faut-il commenter l'info ?
- Comment ne pas dévier de son axe de prise de parole ?
- Dans quel cas puis-je montrer une forme « d'empathie » ?
- Quelle attitude avoir avant – pendant – après le tournage ?

#### **« Qui parle de quoi et à quel moment ? »**

Lorsqu'un journaliste arrive sur le terrain, son métier est de « chercher l'info ». Dans le cas d'un « refus d'interview », son premier réflexe sera de trouver une autre personne capable de répondre aux questions, à lui de la trouver.

## **2- COMMENT COMMUNIQUER AVEC MES ADMINISTRES / GRAND PUBLIC ?**

Avec Internet, l'info coule partout et en temps réel. Vouloir « obstruer le cours de l'info » serait aussi efficace de vouloir stopper une rivière avec « des bottes de paille ». En temps réel, les habitants de la commune peuvent suivre une évacuation, et parfois même disposer d'éléments encore plus récents que les élus. « Avec Internet, la notion d'embargo n'existe plus ! » Les faits divers sont constitués comme des « pièces de théâtre ». Il y a une histoire, une dramaturgie et surtout une chronologie à bien respecter. Ce sont des éléments essentiels qu'il est possible de partager avec les journalistes, qui ont souvent du mal à se situer dans le temps et dans l'espace (ils n'ont que très peu de temps).

C'est tout l'enjeu de la 2e demi-journée : La stratégie de Communication de crise

- La stratégie de l'évitement, comment ne pas répondre aux questions ?
- « L'info manquante » le piège de tout communiquant
- La pyramide de l'information : suivre et expliquer le contexte
- La vérification et la protection des sources : la réalité en question Les Elus et la communication de crise

## **3 – LES ELUS ET L'ADMINISTRATION**

A la différence des élus, les procureurs, commissaires de police, et autres préfets ont bénéficié de formations précises sur la communication de crise. A Saint Cyr, par exemple : les gendarmes gradés ont même tout un cursus précis, leur permettant de garder leur sang-froid, et de respecter le sens des priorités. « Je suis de bonne foi, être élu ce n'est pas un métier ».

Le maire est le 1er magistrat de la commune, il exerce même des fonctions d'officier. Mais à la différence des « fonctionnaires », son autorité est liée à son mandat. Idem pour les conseillers départementaux. Ce sont des éléments déterminants à suivre lors d'une interview difficile.

- Distinguer l'obligation de moyens et de résultats : pourquoi ?
- Ai-je été seul ? ou ai-je partagé la décision avec d'autres personnes ?
- Décider « en âme et conscience » que vient faire la morale dans tout ça ?
- Admettre le droit à l'erreur des élus, un piège ?

Concernant les adjoints et autres élus, les champs d'actions doivent être clairs, et réellement identifiés par l'administration, les partenaires et les administrés.

- En cas d'empêchement du maire, ou du conseiller que puis-je faire ?
- Avons-nous pensé à un protocole ou une organisation particulière ?
- Qui est mon référent en son absence ? ou demander conseil ?

**A la fin de la formation, un document « type » chaine de communication de crise, doit être réalisé avec les élus et les services. Ce sera une « bible » pratique.**

### Concernant les prérequis techniques pour participer à une visioconférence de l'Adm74

**Il faut impérativement télécharger l'outil ZOOM et se créer un compte si vous n'en n'avez pas (<https://zoom.us/signup>) et vérifier le fonctionnement du son de son ordinateur avant de participer à la visioconférence (pour le son, des écouteurs branchés à un ordinateur ou à un téléphone suffisent bien souvent).**

**Enfin, mais ce n'est pas obligatoire pour suivre la formation, pour celles et ceux qui voudront activer la caméra, une webcam est nécessaire.**